CARNET DE CAPTURES 2025 LACS DES MONTS D'ARREE | Saint Michel Saint Herbot

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 29

Nom : ..... Prénom : .....

AAPPMA : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Adresse mail : .....

web

Réglementation :

consulter sur les panneaux sur site ou sur ***www.peche-en-finistere.fr***

NEW : *Possibilité de remplir la partie brochet sur un carnet de capture électronique.*

Truite arc-en-ciel/saumon de fontaine Saint Michel

QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET

Pour les salmonidés, il n'est pas nécessaire de noter les poissons relâchés. Si vous souhaitez conserver un poisson, merci de notifier le tableau de prélèvement ci-dessous en indiquant la date et en cochant la case de chaque salmonidé conservé.

Transmission obligatoire du carnet en fin de saison à la FDPPMA 29

Fédération du Finistère pour la Pêche - 4 allée Loeiz Herrieu -29000 QUIMPER ou Contact@fedepeche29.fr

Dates	Salmo 1	Salmo 2	Salmo 3	Dates	Salmo 1	Salmo 2	Salmo 3

BROCHET SAINT MICHEL *QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET*

- ***Durée de pêche :*** Elle doit être renseignée à la demi-heure près (ex : 3H30).
- ***Pêche embarquée :*** Cocher la case correspondante, précisez le type d'embarquation : Bateau : **B** , Float Tube : **F** , Kayak : **K**.
- ***Pêche du bord :*** Cocher la case si vous pêchez depuis la rive.
- ***Technique :*** La technique de pêche doit être précisée, en notant celle que vous avez le plus utilisée.

Il est obligatoire de noter ses sorties, même celles sans capture.

Dates	Durée de pêche	Bord	Pêche embarquée	Technique	Tailles des brochets gardés	Tailles des brochets relachés

TRUITE FARIO SAINT HERBOT

QUE FAUT-IL NOTER SUR SON CARNET

Pour la truite Fario, il n'est pas nécessaire de noter les poissons relâchés, si vous souhaitez conserver un poisson, merci de notifier le tableau de prélèvement ci-dessous en indiquant la date et en cochant la case de chaque truite conservée.

Dates	Truites 1	Truites 2

Dates	Truites 1	Truites 2